cadre21

Au coeur de votre stratégie #DevProf

cadre21.org

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 1 - Explorateur



Description:

L'utilisation de la trousse SEXTO est réservée exclusivement aux intervenants scolaires du Québec pour des raisons légales. De plus, son utilisation doit préalablement avoir fait l'objet d'une entente entre le service de police qui dessert le territoire où se situe l'établissement scolaire et le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP). Veuillez noter qu'un badge d'attestation sera attribué uniquement aux intervenants des établissements scolaires se trouvant sur un territoire où une telle entente a été conclue. Avant de compléter la formation, il vous est donc recommandé de valider cette information auprès de votre direction ou de votre service de police...

Badge attribué à : mahtab pourkaivan
https://www.cadre21.org/membres/49df067484b8a088b74cce4b

Date d'obtention : 2020-11-16 15:20:52

cadre21

Au coeur de votre stratégie #DevProf

cadre21.org

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 1 - Explorateur

Question 1 - Qu’est-ce que je retiens de la méthode d’intervention Sexto ?

Il y a une procédure à suivre.
La trousse est structurée pour aider et rendre l'intervention plus simple.
L'intervention se fait avec ce qui se passe dans l'école (élèves), ce qui vient de l'externe doit être géré par la police.

Question 2 - Qu’est-ce que cette formation va changer dans mes futures interventions ?

La façon d'intervenir auprès des élèves.
Essayer de prendre l'habitude de sortir la trousse pour faire l'intervention.

Question 3 - À quoi vais-je faire particulièrement attention auprès des élèves lorsque je devrai intervenir ?

Suivre la trousse et ne pas poser des questions à la personne sur le contenu des images!